



Championnat Inter-Départemental Des Yvelines de Judo Sport Adapté

Organisé par le Comité Départemental Sport Adapté (CDSA 78)
Avec la participation des clubs de judo de Bréval et Buchelay

**Le 3^{ème} CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL
de JUDO SPORT ADAPTE dans les Yvelines**

Le 14 Janvier à Buchelay



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Yvelines
Le Département

CHAMPIONNAT INTER-DEPARTEMENTAL DE JUDO SPORT ADAPTE 78 - Open Région

A la Plaine des Sports de BUCHELAY



Organisé par :

Le CDSA 78, le BSL JUDO

En partenariat avec les clubs de judo de Bréval, Buchelay et Poissy

Avec le soutien de :

La ville de Buchelay, le Conseil Général des Yvelines, BSL, DDCS, Crédit Agricole, Auchan Décathlon...

Ce championnat est ouvert à tous les athlètes licenciés à la FFSA.

Contacts :

Le Président BSL et trésorier du CDSA 78 : Louis-Philippe MENANT

TEL : 06 22 44 69 88

Le responsable sportif : Olivier GUTIERREZ

TEL : 06 48 83 78 02

Adresse : contact.cdsa78@gmail.com

Accès :



- Buchelay : direct par l'autoroute A13 ou A14 sortie 12 ou 13
- Paris (Porte de St Cloud) : 35 min par l'A13
- La Défense : 30 min par l'A14
- Poissy : 20 mn par l'A13
- St Germain en Laye : 35 mn par l'A13 et l'A12
- Saint-Quentin en Yvelines : 35 mn par l'A13 et l'A12
- Rouen : direct par l'A13 (45 mn)





Championnat Inter-départemental 78 de Judo Sport Adapté 14 Janvier 2017 – BUCHELAY

INFORMATIONS GENERALES

Modalités d'inscriptions :

La fiche association, autorisation, certificat, fiche médicale et la licence FFSA.

La compétition est réservée aux licenciés avec une licence compétition 2015-2016.

Merci d'envoyer vos dossiers d'inscription **avant le 11 Janvier** par courrier à l'adresse suivante ou par mail :

CDSA 78
19 rue de la Houssière
78980 SAINT ILLIERS LE BOIS
contact.cdsa78@gmail.com



PROGRAMME PREVISIONNEL

13H00 Pesée de **TOUS LES JUDOKAS D1 – D2 – D3 masculins et féminins**

14H00 Echauffement des D3 (M & F)

14H30 Début des combats **D3 (M & F)**

15H30 Echauffement des D2 et D1 (M & F)

16H00 Début des combats **D2 et D1 (M & F)**

17H00 Remise des dernières récompenses
Pot de l'amitié

Cf. Annexe – Divisions judo adapté

CATEGORIES DE POIDS ET D'ÂGES

Masculins

Cadets -46, -50, -55, -60, -66, -73, -81, -90, +90kg

Juniors -55, -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100kg

Seniors -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg

Féminines

Cadettes -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70kg

Juniors -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78kg

Seniors -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78kg

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper certaines catégories selon les effectifs.





Annexe – Divisions Judo Adapté (cf. règlement JUDO FFSA)

DIVISION D3 COMBAT

a. Classification

Ebauche de la notion d'opposition.

Début de la compréhension de la règle du jeu "judo" :

"Pour gagner, je dois attaquer et faire tomber mon partenaire et (ou) le tenir au sol"

Connaissance du statut de "tori" uniquement. (attaquant)

Attaques directes (souvent en déséquilibre de la part de "tori")

Réalisation d'ébauches techniques primaires en déplacement.

Au sol, nous pouvons observer des passages successifs de "tori-uke".

Connaissance des règles simples d'arbitrage.

b. Epreuves

Ceintures noires exclues

Compétition en poules ou en tableaux

Shime-waza et kansetsu-waza interdits. (étranglements et clefs interdits)

Sutemi et Makikomi interdits.

Attaque directe aux jambes interdite.

Saisie autour du cou interdite si le revers n'est pas tenu.

Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

c. Notation

Arbitrage de type FFJDA "Shiaï sans notation de pénalité"

Pour cette division, le médecin peut intervenir sur invitation de l'arbitre ou de sa propre initiative. Si le combattant doit sortir du tatami pour se faire soigner, Le temps d'intervention ne pourra pas dépasser 2 fois le temps d'un combat. Il sera déclaré perdant pour ce combat mais pourra poursuivre la compétition si ce délai est dépassé.

DIVISION D2 COMBAT

a. Classification

Compréhension de la notion d'opposition.

Connaissance de la règle du "jeu" judo :

"Pour gagner, je dois attaquer pour faire tomber mon partenaire ou le contrôler au sol et ne pas me laisser faire"

Connaissance des statuts de "tori-uke" avec passage de l'un à l'autre.

Réalisation de gestes techniques en déplacement.

Attaques directes fortes de "tori".

Défense "active" de la part de "uke".

Réalisation des liaisons "debout-sol".

Connaissance des règles d'arbitrage simples.

b. Epreuves

Compétitions en poules ou en tableaux.

Ceintures noires exclues

Shime-waza et Kansetsu-Waza interdits. (étranglements et clefs interdits)

Sutemis autorisés. (techniques de sacrifice)

c. Notation

Arbitrage de type FFJDA "Shiaï sans notation de pénalité", **sauf si récidive intentionnelle**.

Pour cette division, le médecin peut intervenir sur invitation de l'arbitre ou de son propre initiative. Si le combattant doit sortir du tatami pour se faire soigner, Le temps d'intervention ne pourra dépasser 2 fois le temps d'un combat. Il sera déclaré perdant pour ce combat mais pourra poursuivre la compétition si ce délai est dépassé.

DIVISION D1 COMBAT

a. Classification

Début de stratégie de combat proche du Judo traditionnel FFJDA.

Judoka ceinture noire accepté comme combattant, sur présentation de son livret FFJDA, pour authentification du grade.

b. Epreuves

Compétitions en poules ou en tableaux

Shime-waza et sutemis autorisés. (étranglements et techniques de sacrifices)

Kansetsu-waza interdits. (clés)

c. Notation

Arbitrage de type FFJDA "Shiaï avec pénalité directe".

Pour cette division, le médecin peut intervenir sur invitation de l'arbitre ou à son initiative si le combattant doit sortir du tatami pour se faire soigner, le temps d'intervention ne pourra dépasser 2 fois le temps d'un combat. Il sera déclaré perdant pour ce combat mais pourra poursuivre la compétition. Si ce délai est dépassé



FICHE D'INSCRIPTION DE L'ASSOCIATION

À renvoyer avant le **11/01/2017**, à l'adresse
19 rue de la Houssière - 78980 ST ILLIERS LE BOIS
ou par mail contact.cdsa78@gmail.com

N° Affiliation :

Nom de l'association :

Personne à contacter :

Tél. :

Email OBLIGATOIRE :

Adresse : Code Postal – Ville

SPORTIFS

N° de licence FFSA :

NOM, Prénom Sexe :

Année de naissance :

Poids :

Division :

Le certificat médical type de la FFSA

BIEN PRÉCISER : ÂGE (Année de naissance) – SEXE – POIDS RÉEL – DIVISION
Tout athlète sans licence et ou certificat médical valide ne pourra concourir

L'Éducateur Sportif responsable engage ses judokas dans la division correspondant à leurs aptitudes, dans le respect de la déontologie sportive, conformément au règlement sportif dont il certifie avoir pris connaissance.

MERCI DE RESPECTER LES DIVISIONS.

**SI UN COMBATTANT EST JUGÉ TROP FORT DANS UNE DIVISION,
L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE LE RECLASSER DANS LA
DIVISION SUPÉRIEURE.**

Nom : Prénom : Signature



FICHE D'AUTORISATION

☞ Autorise le responsable du Championnat de judo CDSA78 à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux (y compris l'anesthésie générale), qui s'avèreraient nécessaires.

☞ Dégage de toute responsabilité les organisateurs en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, téléphones, appareils photos...) que le participant aurait en sa possession pendant la durée de cette rencontre et donne l'autorisation du droit à l'image à l'organisateur.

Date et signature : Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

NOM et PRÉNOM DU PARTICIPANT :

MEMBRE DE L'ASSOCIATION (1) :

N° d'AFFILIATION :

Je soussigné (2) : (Parents – Tuteur légal – Responsable de l'association)

M. / Mme

Autorise

À participer à toutes les activités sportives proposées durant cette rencontre.

(1) Inscrire le nom de l'Association Sportive

(2) Cette partie de la fiche ne doit être remplie que dans le cas où le participant est mineur ou sous tutelle.

Dans le cas où le participant est majeur responsable, il doit signer lui-même cette fiche sans omettre d'indiquer son nom et celui de l'Association qu'il représente



FICHE MEDICALE concernant le sportif

**IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à conserver sur vous lors du championnat.
A n'utiliser qu'en cas d'urgence par le médecin ou les services de secours.**

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

.....
Date de naissance : / / Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

Informations médicales

1. Poids :

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

Déficience physique type :

Déficience Intellectuelle (QI) :

<35

35<QI<55

55<QI<75

>75

Maladie génétique ou chromosomique type :

Trouble délirant type :

Schizophrénie ou trouble schizotypique type :

Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type :

Troubles du comportement, accès d'agitations

Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type :

Syndrome dépressif type :

Trouble de l'alimentation type :

Trouble du sommeil type :

Trouble de la personnalité type :

Autisme ou syndrome autistique type :

Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics

Autre trouble mental type :

Déficit sensoriel :

Visuel : type :

Port de lunettes de lentilles

Auditif : type :

Appareillage oui non

3. Antécédents médicaux :

Epilepsie type de crise :

Maladies cardio-vasculaires type :

Asthme – autres affections respiratoires type :

HTA variation de tension habituelle :

Trouble de la coagulation type :

Maladie neurologique type :

Maladie rénale type :

Allergies type :

Affections dermatologiques, type :

Hernies type :

Prothèse dentaire type :

Problème orthopédique type :

4. Antécédents chirurgicaux :

Type :

.....
.....
.....
.....
.....

5. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

.....
.....
.....
.....

7. Médication en cours :

Nom des médicaments Posologie / Heures / Date de prescription

.....
.....
.....
.....

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....
.....
.....
.....

Autre type d'allergie :

.....
.....

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel :

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

L'organisation d'une manifestation de cette ampleur nécessite des soutiens financiers, logistiques et de la main d'œuvre.

Un grand MERCI à tous !!!

Pour la logistique et matériel :

Nous avons la Municipalité de Buchelay qui met à disposition le dojo et le club de judo Buchelois participe à la mise en place de ce tournoi, la CAMY, le CDSA 78 et le club de judo de Bréval pour le prêt de matériel et l'appui logistique.

Pour leur soutien financier :

Le CNDS
Le Conseil Général des Yvelines
Le Centre Commercial Auchan
Le Crédit Agricole de Mantes la Jolie

Pour les petites mains, de nos bénévoles qui répondent toujours présents pour cela ...





L'activité judo est pour eux un support, une modalité, afin de favoriser

la santé globale, la participation,

l'intégration sociale et la joie de vivre.

En effet, la pratique du judo apporte :

Les bienfaits physiques :

La pratique du judo permet de développer leur mobilité ce qui les aide à devenir plus autonomes dans leur quotidien, une amélioration de la coordination des mouvements, de la gestuelle.

Prévention de l'obésité par la pratique régulière d'une activité physique.

Les bienfaits psychologiques et sociaux :

Par le biais du jeu, le judo est un excellent moyen pour les inciter à interagir avec d'autres personnes et à développer leur capacité d'échange. Il favorise l'acquisition d'une meilleure estime de soi, à travers une activité physique adaptée, renforçant le plaisir de faire et de réussir. Le judo leur apprend à respecter l'autorité et les autres, à écouter les consignes et à demander de l'aide.

Le judo peut permettre, la construction d'un projet individuel ou collectif dans lequel s'inscrit la pratique régulière de cette activité.